

◆ Pass+, les pièces à fournir

- ◆ Photo (1^{ère} inscription)
- ◆ Pièce d'identité (1^{ère} inscription des 15-18 ans)
- ◆ Justificatif de domicile ou certificat de scolarité (1^{ère} inscription et renouvellement des 15-18 ans)
- ◆ Justificatifs de ressources : avantages 3 6
- ◆ La notification d'attribution de bourse 2024-2025 du bénéficiaire (ou 2023-2024) : avantages 1 5 6
- ◆ L'attestation de paiement du forfait Imagine R scolaire 2024-2025 : avantage 5
- ◆ Le RIB du payeur du forfait imagine R scolaire : avantage 5

Pour vous aider

09 69 32 60 92 (n° non surtaxé)
Du lundi au vendredi de 9h à 19h

Inscriptions sur www.passplus.fr à compter du 3 juin 2024



www.hauts-de-seine.fr



Pass+ 2024 2025

hauts-de-seine • yvelines

Une carte gratuite pour les jeunes de 11 à 18 ans

PROFITEZ DES AVANTAGES EN COMMANDANT LA CARTE SUR PASSPLUS.FR



www.hauts-de-seine.fr

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

◆ Pass+, c'est quoi ?

Un dispositif gratuit pour les jeunes de la 6^{ème} à la majorité.

Des avantages (bons plans, aide financière, restauration scolaire, etc.) pour aider les jeunes à grandir, se construire et s'épanouir.

La première carte Pass+ est gratuite

◆ PASS+, c'est pour qui ?

Les jeunes domiciliés et/ou scolarisés dans les Hauts-de-Seine de la 6^{ème} à la majorité*.

Les jeunes de 11 à 18 ans domiciliés dans les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO, etc.)

**Les jeunes nés en 2006 doivent s'inscrire avant le 31 décembre 2024*

◆ Pass+, les 6 avantages

- 1 Une aide financière pour les activités extrascolaires sport et culture de 80€ (100€ pour les boursiers)
- 2 Des bons plans sport-culture (invitations, réductions, etc.)
- 3 L'inscription à la restauration scolaire pour les collégiens des Hauts-de-Seine
- 4 Un soutien scolaire en ligne
- 5 Une aide financière* pour la carte Imagine R
- 6 Le don d'un ordinateur portable pour les collégiens

**en complément de l'aide accordée sur le site Ile-de-France Mobilités au moment de l'achat de l'abonnement. www.iledefrance-mobilites.fr*

Certains avantages sont accordés selon la situation du jeune et/ou les revenus du foyer familial. Consultez passplus.fr pour plus d'informations.